

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et député de Johnson

Monsieur Simon Jolin-Barette Leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée par le député de Jean-Lesage à l'Assemblée nationale en décembre dernier, concernant l'introduction d'options véganes variées dans les cantines publiques.

La Politique bioalimentaire 2018-2025 - *Alimenter notre monde* met au cœur des priorités les attentes des consommateurs et leur santé. De portée gouvernementale, la Politique est le résultat d'une démarche de coconstruction réalisée avec des partenaires de premier plan du secteur bioalimentaire, des représentants de la société civile et l'ensemble des ministères concernés. Elle vise notamment à accroître la présence d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques, de même que leur promotion. Elle contribue également à répondre aux diverses attentes de la société québécoise quant à l'offre alimentaire au sein des établissements publics.

Par ailleurs, le Québec s'est doté en 2016 de la Politique gouvernementale de prévention en santé qui traduit l'engagement de quinze ministères et organismes pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population.

Ces politiques concourent à ce que les organismes publics contribuent à la création d'un environnement qui favorise une saine alimentation. Elles soutiennent également les efforts déployés par les partenaires gouvernementaux et sectoriels en faveur de l'amélioration de l'offre et de l'accès à des aliments variés et nutritifs.

Enfin, je tiens à vous assurer que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prend à cœur les besoins et attentes des citoyens et que l'alimentation par des produits variés et nutritifs dans les établissements publics compte parmi mes préoccupations. D'ailleurs, au cours des prochains mois, j'aurai le plaisir de dévoiler une initiative qui concernera notamment l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

André Lamontagne